

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Novembre (28/11/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 novembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoint,**

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme Christine FANFELLE), **Adjoint**

M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Mme Marie CAVALIE), M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. Abdelkader SELAM), M. Georges DESQUINES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme Estelle HEMMAMI), M. Gérard VALLES (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. Didier MOTHEs), M. Gilles BENECH (représenté par M. Claude GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Marie CASTRO, **Adjoint**

Mme Colette ROLLET, **Conseillère Municipale**

ÉTAIT ABSENT :

M. Guy ROQUEFORT, **Conseiller Municipal**

Mme Odile MARTY MOTHEs est nommée secrétaire de séance.

**12 – 28 Novembre 2013
MODIFICATIONS DES TARIFS 2014**

Rapporteur : Mme DELTORT



a) **REGIE OFFICE DE TOURISME :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la modification des tarifs d'accès et de visites du Cloître selon le barème ci-après applicable à partir du 1er Janvier 2014.

TARIF INDIVIDUELS 2014

ENTRÉE AU CLOÎTRE INDIVIDUEL						
Le ticket de caisse valant acquit de paiement est à conserver sur le site						
TARIFICATIONS	VISITE INDIVIDUELLE		VISITE GUIDÉE		LOCATION AUDIOGUIDÉ	
	TARIF	2014	TARIF	2014	TARIF	2014
PLEIN TARIF	5 €	6 €	2,50 €	3 €	2,50 €	3 €
TARIF RÉDUIT Enfants de 12 à 18 ans, étudiants, pèlerins, guides, chômeurs, presse, handicapés, carte sourire Banque Populaire (sur présentation d'un justificatif)	3,50 €	4 €	2,50 €	3 €	2,50 €	3 €
TARIF FAMILLES NOMBREUSES 2 Adultes et 3 enfants	12 €	inchangé	2,50 €	3 €	2,50 €	3 €
TARIF GROUPE SANS RESERVATION	3,50 €	4 €	2,50 €	3 €	2,50 €	3 €
TARIF VISITES GUIDÉES SPÉCIAL ENFANTS	GRATUIT POUR LES ENFANTS - 11 ANS		4 € à partir de 3 ans	4 € à partir de 3 ans		
BALADES CONTEES ENFANTS			4 €	4 €		
VISITE GUIDÉE THÉMATIQUE APERITIVE			4 €	4 €		

TARIFS GROUPE 2014 :

Tarifs par personne	GROUPES VISITE GUIDÉE en Français À Partir de 10 personnes			
	Adultes > 10 pers.	2014 Adultes > 10 pers.	Scolaires > 10 pers.	2014 Scolaires > 10 pers.
Billet de l'Abbaye (Cloître, Abbatale)	5 €	6 €	3 □	4 €
Visite guidée Billet de l'Abbaye en langue étrangère	7 €	9 €		

Tarifs par personne	VISITE LIBRE > 10 personnes		
	Adultes	2014 Adultes	Scolaires
Billet de l'Abbaye (Cloître, Abbatale)	3,50 €	4 €	1 € inchangé

b. CAMPING TARIFICATION 2013

TARIFS EMBLEMMENT 2014	01/04 au 13/06	14/06 au 11/07	12/07 au 15/08
	30/08 au 30/09	16/08 au 29/08	
	1 jour	1 jour	1 jour
Forfait 2 personnes	12,50	16,50	17,60
Personne suppl./forfait 2 personnes	3,70	4,50	4,90
Enfant 3 à -7 ans/forfait 2 personnes	1,90	2,40	2,60
Randonneur seul avec tente	7,50	8,50	9,00
Branchement 6A	3,50	3,50	3,50
Animaux (tatoués et vaccinés) 1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat. interdits	2,00	2,00	2,00
Garage mort	3,50	6,10	10,00
Forfait ACSI*(du 01 avril au 05 juillet et du 13 août au 30septembre)	14,00		

*Le forfait ACSI comprend 1 emplacement, 2 personnes, 1 branchement électrique 6A, 1 animal. Il est valable sur présentation d'une carte Campingcard en cours de validité.

Frais de dossier : 10 €. Offert si réservation effectuée sur notre site internet

Caravane double-essieux (en plus du tarif journalier) : 50,00 € par jour

Clé pour barrière (en cas de perte) : 20,00 €

Adaptateur (en cas de perte) : 40,00 €

Chèques vacances et cartes bancaires acceptés

Taxe de séjour en supplément : 0,50 €/adulte et 0,25 €/enfant de 4 à -7 ans

Les tarifs comprennent les douches chaudes et pendant la haute saison, l'accès à la piscine (caleçons interdits), ainsi qu'aux aires de jeux et au Club enfants.

LOCATION A LA SEMAINE

Location du samedi au samedi	Bengali 4 places	Bengali 5 places
Du 24/05 au 04/07 et à partir du 30/08	200,00 €	230,00 €
Du 05/07 au 11/07 du 16/08 au 29/08	250,00 €	280,00 €
Du 12/07 au 15/08	350,00 €	380,00 €
Supplément personne sur emplacement	35,00 €	35,00 €

COURTS SEJOURS

26/05 au 04/07 et à partir du 30/08	Bengali 4 places	Bengali 5 places
3 nuitées	105,00 €	120,00 €
Nuitée supplémentaire	35,00 €	40,00 €
Supplément personne sur emplacement	5,00 € par nuit	5,00 € par nuit

Frais de dossier : 10€

Option assurance annulation : 15€ par semaine de location.

Taxe de séjour en supplément : 0,50 € par adulte et 0,25 € par enfant de 4 à - 7 ans.

Les tarifs comprennent le gaz, un branchement électrique de 6 A, l'accès aux sanitaires, à la piscine (caleçon et short interdits) et au Club enfants lors de leur ouverture

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 29 voix pour et 1 voix contre (M. CHARLES)**

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la mise en vigueur des tarifications au 1^{er} Janvier 2014.



Pour copie conforme
Moissac le 29 novembre 2013
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :